



HAL
open science

Les acteurs de la Libération et l'amalgame

Michel Pigenet

► **To cite this version:**

Michel Pigenet. Les acteurs de la Libération et l'amalgame. 1944. Libération du territoire et redémarrage de la République, Dec 2014, Paris Auditorium Hôtel de Ville, France. hal-04365142

HAL Id: hal-04365142

<https://hal.science/hal-04365142>

Submitted on 27 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les acteurs de la Libération et l'amalgame

Michel Pigenet

De quelque côté qu'on l'observe, la Libération est une période d'exception. Sur fond de puissante offensive alliée, une authentique levée en masse gonfle soudain les rangs de la Résistance dont toutes les composantes basculent dans la lutte armée, tandis que l'écroulement du régime de Vichy ébranle l'appareil d'Etat. Le pays, cependant, ne sombre pas dans le désordre. De nouvelles autorités s'installent qui, surgies de la clandestinité ou de l'exil, tirent du combat contre l'Occupant et ses collaborateurs une légitimité incontestable, gage du rétablissement prochain d'institutions démocratiques sanctionnées par le suffrage universel.

Pour l'heure, on s'accommode du « provisoire » qu'imposent les circonstances, en premier lieu la guerre avec son cortège de victimes et de destructions. Livrée sur le territoire métropolitain, son issue ne fait plus de doute, encore importe-t-il d'y contribuer pour peser dans le monde à venir. Qu'il s'agisse de la défaite de l'Axe, de stabilité politique, de souveraineté nationale et d'influence diplomatique ultérieure, les questions militaires sont au cœur des préoccupations du moment. A ce titre, l'armée a « rang d'acteur politique »¹.

L'armée ? A l'évidence, l'institution ne sort pas indemne des épreuves subies depuis la déclaration de guerre, à commencer par le désastre de 1940, le soutien apporté à l'Etat français et les sympathies giraudistes de la plupart des cadres de l'Armée d'Afrique ralliés aux Alliés à la fin 1942. Dans un pays alors acquis à l'idée d'une nécessaire « renaissance », beaucoup sont convaincus de ce que la reconstruction à entreprendre passe aussi par celle de son armée. Pour quelques mois, le thème d'une « armée nouvelle », jadis popularisé par Jean Jaurès, revient en force dans les mots et les projets, sinon les faits.

Une armée nouvelle ? Opportunité et actualité de la question dans le contexte inédit de la Libération

Il n'entre pas dans notre propos d'évoquer la bataille de France. Pour ce qui est des troupes françaises débarquées en Normandie et en Provence, la 2^e DB opère sa jonction avec la 1^{ère} Armée le 12 septembre, près de Montbard. Regroupées entre les Vosges et la Suisse, elles pénètrent en Haute-Alsace, s'emparent de Mulhouse le 20 novembre et de Strasbourg, trois jours plus tard. Du fait de la contre-offensive allemande de la fin de l'année, la chute du réduit de Colmar n'intervient pas avant le 9 février 1945. La frontière définitivement

¹ P. Buton, *Les lendemains qui déchantent. Le Parti communiste français à la Libération*, Paris, Presses de la FNSP, 1993, p. 167.

dégagée, le 20 mars, les régiments français franchissent enfin le Rhin, le 31. A cette date, la quasi-totalité du territoire est libérée, à l'exception des dernières « poches » de l'Atlantique et de la Manche. Depuis juin 1944, les Forces françaises de l'Intérieur (FFI) ont été parties prenantes de chacun de ces combats.

Les combattants de la Libération

L'explosion FFI

En dépit des réticences politico-militaires de l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) et du souci des Francs-tireurs et partisans français (FTP) de conserver leurs modes d'organisation et d'action, les FFI réunissent, le 1^{er} février 1944, l'ensemble des groupes armés de la Résistance. L'inachèvement de la fusion se double d'un problème de commandement. Outre l'institution, à Londres, le 4 avril, d'un état-major FFI placé sous l'autorité du général Koenig, dont la nomination est approuvée le 3 juin par le SHAEF², il faut aussi compter avec la décision du CNR du 13 mai qui, confirmée le 12 juin, a confié à son Comité d'action militaire (COMAC) le commandement suprême des FFI en métropole. Chaque structure dispose, jusqu'aux échelons départementaux, de délégués, situation grosse de rivalités dommageables, mais qu'atténuent, sur le terrain, les difficultés de liaisons et la grande autonomie dont jouissent les chefs de maquis et de réseaux.

De fait, tous les organigrammes sont malmenés par l'afflux massif de volontaires. Pour autant que l'on puisse se fier aux données collectées dans la semi-clandestinité et les urgences de l'insurrection, les FFI compteraient 83 500 membres le 6 juin³, 200 000 en juillet et 400 000 en septembre. L'ampleur du phénomène « a désorienté tous les chefs tant par sa spontanéité, sa diversité que par son caractère 'révolutionnaire' »⁴.

Initialement engagés dans des opérations de sabotage et de guérilla, les FFI combattent bientôt, dans l'Ouest et le Sud-Est, aux côtés des alliés et de la 1^{ère} Armée française. En Bretagne, selon le général Eisenhower, leurs 30 000 membres auraient immobilisé près de 150 000 soldats allemands. Dans ses Mémoires, le commandant en chef des forces alliées en Europe estimera le poids des FFI, pour toute la France, à 15 divisions d'infanterie.

Affectés au « nettoyage » des arrières des zones libérées, nombre de FFI ne se satisfont pas d'avoir libéré leur région, mais souhaitent participer à la libération du reste du territoire national, voire continuer la lutte jusqu'à la défaite allemande. A cette fin et de façon spontanée, des unités font route à la poursuite de l'ennemi. Leurs effectifs approcheraient

² *Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force* (Etat-major suprême des forces expéditionnaires alliées en Europe), dont Eisenhower est le général en chef.

³ Il manque les données de quelques régions. Cf. Chef de bataillon J. Vernet, *Le réarmement et la réorganisation de l'armée de terre française (1943-1946)*, thèse de 3^e cycle, Université de Montpellier, 1980, p. 31.

⁴ Colonel P. Le Goyet, « Quelques aspects du problème militaire français pendant la Libération du territoire » in Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, *La Libération de la France*, Paris, CNRS, 1976, p. 559-590.

30 000 volontaires le 13 septembre, 35 000 le 26 pour atteindre un pic de 45 000 le 5 octobre avant de reculer pour se stabiliser autour de 30-35 000 début décembre⁵. Quelle que soit la détermination des intéressés, l'affaire ne va pas de soi. Aux plus élémentaires problèmes de ravitaillement s'ajoutent ceux, proprement militaires, inhérents à l'équipement et à la tactique, sinon à la stratégie, pour ne rien dire des questions politiques, que posent la mutation des FFI en combattants du front.

Une armée française sous dépendance

La 2^e DB, la principale unité française engagée en Normandie depuis le 1^{er} août, est totalement intégrée à la 3^e armée américaine du général Patton. Les principales troupes françaises appartiennent cependant à l'Armée B, renommée 1^{ère} Armée, associée au débarquement en Provence, le 15 août. Ses sept divisions comptent 260 000 hommes, mobilisés maghrébins des classes 29 à 43 pour plus de la moitié d'entre eux, Européens d'Algérie des classes 22 à 45 pour près d'un tiers et, pour le reste, soldats originaires d'Afrique noire et de métropole. S'agissant de cette dernière, plusieurs textes rappellent que l'ordre de mobilisation de 1939 demeure en vigueur, mais prévoient d'abord de recourir à des volontaires instruits avec priorité aux résistants⁶. Ces restrictions signalent les limites de la souveraineté exercée par le Gouvernement provisoire (GPRF), qui peine à se doter des moyens de ses ambitions. Pour tout ce qui touche, en effet, à l'équipement de ses forces armées, la France dépend des livraisons américaines, soumises à l'avis du Comité des chefs d'état-major de Washington. Le 25 août 1944, un mémorandum confié au SHAEF la garde des armes prises aux Allemands, soumet à son accord leur éventuelle redistribution aux FFI, ainsi que tout mouvement des unités françaises sur le territoire métropolitain.

Ainsi subordonnées aux impératifs alliés, la satisfaction des demandes militaires françaises se ressent des problèmes logistiques qui assaillent l'intendance américaine dès la fin de l'été 1944 : épuisement des réserves après une progression trop rapide, front étiré à l'excès, rivalités entre généraux. Le repli en bon ordre de l'armée allemande, puis sa contre-offensive de décembre surprend les alliés et compromet leur cohésion. Averti du risque d'un abandon de Strasbourg, de Gaulle ordonne ainsi aux troupes françaises de défendre coûte que coûte la ville sans en référer aux Américains. Le 3 janvier 1945, la tension monte de plusieurs crans quand le chef du GPRF ne craint pas de menacer de leur interdire les routes françaises si la 1^{ère} Armée n'était pas correctement ravitaillée. Tout bien pesé, les Américains acceptent, le programme d'équipement de 8 divisions françaises et de formation des volontaires⁷. En pratique et sans surprise, cependant, leurs forces demeurent prioritaires.

Les FFI, une ressource face à la crise des effectifs

⁵ Lieutenant-colonel R. Michalon, « L'amalgame FFI-1^{ère} Armée et 2^e DB » in Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, *La Libération de la France*, Paris, CNRS, 1976, p. 609. ,

⁶ Note du général Koenig du 31 mai 1944 ; décrets des 19 et 20 juin 1944.

⁷ Colonel P. Le Goyet, art. cit.

L'un des premiers sondages réalisés après la Libération révèle que 70 % des Parisiens interrogés sont favorables, en novembre 1944, à une mobilisation générale. Le préalable de l'équipement oblige à en rabattre. Le 8 janvier 1945, la mobilisation décidée, et approuvée par 87 % des personnes consultées, se limite à la classe 43 et ne s'effectue qu'au fur et à mesure des livraisons américaines.

Sur le front, les troupes connaissent une « crise des effectifs » à la suite des lourdes pertes de la campagne d'Italie et en prévision du rapatriement annoncé des forces « coloniales », mal préparées à affronter les rigueurs hivernales, et des prélèvements programmés pour alimenter le corps expéditionnaire en partance vers l'Indochine⁸. Dans ce contexte, l'apport FFI est essentiel. Leclerc et de Lattre ne sont pas les derniers à le comprendre. A la tête d'une unité mécanisée en manque de techniciens, le premier se montre plus sélectif que le second, en quête de simples fantassins. Sans attendre, le général de Lattre pratique un recrutement en masse dans le Sud-Est et la vallée du Rhône au grand dam des bureaux parisiens du ministère et de l'Etat-major général⁹. Là, les ressources FFI sont prises en compte, mais l'on se soucie davantage de procédure et d'intendance. Sur ces bases, le Comité de défense nationale table, le 5 novembre, sur la création, en dehors de la 1^{ère} Armée, de 6 à 8 divisions d'origine FFI¹⁰.

L'amalgame : enjeux et dynamiques d'acteurs

D'un amalgame l'autre

Si l'amalgame est à l'ordre du jour, le vocable recouvre bien des significations. Synonyme, dans l'armée, de fusion d'unités, il renvoie au précédent historique de 1792, lorsque Carnot et Dubois-Crancé avaient recomposé les régiments à raison d'un ancien bataillon de ligne pour deux bataillons de volontaires. Associée à la victoire de Valmy, l'expérience lointaine inspire explicitement le chef du GPRF qui s'y réfère, le 13 septembre 1944, devant le Comité de défense nationale¹¹. Mais ce dont il est question à la Libération a également à voir avec la terminologie de la métallurgie où l'amalgame désigne un alliage aux qualités supérieures à celles de ses composants. A moins que, à l'instar des spécialistes de la communication ou, pire, de la sémantique, le terme s'applique au regroupement incongru de personnes et de groupes dont l'hétérogénéité mène à la confusion.

⁸ Général J. Delmas, « L'amalgame FFI-1^{ère} Armée », Institut d'histoire des conflits contemporains-Fondation Etudes de la Défense nationale, *Les Armées françaises pendant la Seconde Guerre mondiale 1939-1945*, Colloque international, 1986, p. 417.

⁹ Lieutenant-colonel R. Michalon, art. cit., p. 648.

¹⁰ Soit, dans l'hypothèse haute, 7 divisions d'infanterie et 1 division de montagne.

¹¹ Général J. Delmas, « L'amalgame... », art. cit., p. 415.

En réalité, la question s'est posée dès 1942, quand il a fallu réunir les Forces françaises libres (FFL), gaullistes – entre 55 000 et 80 000 hommes, pour moitié « coloniaux » et étrangers -, et l'Armée d'Afrique, pétaino-giraudiste. Le lourd contentieux hérité des années antérieures écarte l'hypothèse d'une absorption de la première par la seconde, numériquement supérieure et conservatoire résolu des traditions militaires. Sans les récuser en bloc, les cadres des FFL, officiers de carrière compris, ont l'expérience de la désobéissance érigée en devoir patriotique. Habiles à débaucher les soldats de l'Armée d'Afrique¹², ils irritent au plus haut point leurs rivaux, par ailleurs très critiques envers les compétences d'officiers FFL trop vite montés en grade. L'amalgame, officiellement effectif à compter du 1^{er} août 1943, ne met pas fin aux préventions réciproques. Les titres des unités tardent, eux-mêmes, à se défaire des identités antérieures. A l'usage, la 1^{ère} Division motorisée d'infanterie demeure toujours la 1^{ère} Division française libre.

Un an plus tard et en dehors du cas des FFI, d'autres frictions opposent les cadres de la 1^{ère} Armée, engagés contre l'Axe depuis des mois, sinon des années, aux « naphthalinards », comme on nomme les anciens militaires d'active qui, revenus malgré eux à la vie civile en 1940, ont traversé la période sans rejoindre la Résistance, entendent être réintégrés avec reconstitution de carrière¹³.

Aussi vives et embarrassantes que soient ces tensions internes, la qualité et l'efficacité de l'outil militaire s'apprécie d'abord à l'aune des missions qu'on lui fixe. Sur ce point, la réponse est affaire d'orientation politique.

Quel instrument militaire pour quelle politique ?

A Alger, en octobre 1943, le Comité de défense a défini les trois objectifs de l'armée : libérer le territoire, franchir le Rhin et rétablir la souveraineté française dans l'Empire. Il y va du « rang » futur de la France, préoccupation partagée par la Résistance et qui fait consensus à la Libération.

Les moyens pour y parvenir sont néanmoins l'objet d'une lutte d'influence plus ou moins feutrée entre deux des acteurs majeurs de l'époque : le bloc formé autour du général de Gaulle par le général Juin, à la tête de l'état-major général (EMGG), et André Diethelm¹⁴, le ministre Guerre, d'une part et d'autre part, la mouvance communiste. Le devenir des FFI et leur place dans l'armée sont au cœur du débat. Une fois de plus, le vocabulaire aide à cerner les camps en présence. Quand les uns annoncent la « reconstruction de la nouvelle

¹² C. Bachelier, « La nouvelle armée française » in J.-P. Azema, F. Bedarida (dir.), *La France des années noires*, T. 2, Paris, Seuil, 1993, p. 220.

¹³ Sur 35 000 officiers de l'armée de Terre de 1939, 3 220 seront écartés, soit 9 % du total. Cf. P. Buton, *Les lendemains...*, op. cit., p. 248.

¹⁴ Normalien, Inspecteur des Finances, nommé commissaire à la Guerre le 3 mars 1944, puis ministre de la Guerre le 9 septembre, fonction qu'il occupera jusqu'au 21 novembre 1945. Il rejoindra plus tard le Rassemblement du peuple français (RPF).

armée »¹⁵, les autres prônent, à l'instar du COMAC, de la Direction FFI et du PCF, la « construction d'une armée nouvelle », au besoin qualifiée de « nationale » et de « populaire », par opposition à l'armée « coloniale » venue d'Afrique.

Le rapport de forces penche nettement en faveur du chef du GPRF qui, déterminé, marque très vite des points décisifs. Dès le 28 août, il ordonne la dissolution des états-majors FFI des zones libérées et leur interdit tout nouveau recrutement. Conciliante sur la forme, l'instruction d'application du lendemain, leur rend hommage, envisage des décorations, mais n'apporte aucune garantie sur les grades des volontaires qui s'engageront pour la durée de la guerre, intégration confiée aux commandements militaires territoriaux où les cadres d'active sont prééminents.

Sur le moment, ces décisions prennent date à défaut d'être suivies d'effets. Dans les casernes, les incidents se multiplient, notamment dans le département de la Seine où les commissions officielles d'homologation éprouvent les plus grandes difficultés à fonctionner¹⁶. Aux quatre coins du pays, la presse communiste et des mouvements publient de véhémentes protestations. Forts de leur rôle aux côtés des Américains, les FFI bretons affirment avoir démontré le sérieux d'une revendication nationale : faire des FFI l'« ossature » de l'armée française. Le 28 août, l'ordre du jour n° 5 du COMAC appelle à intensifier le recrutement des FFI qui seront, précise-t-il, « le noyau de l'armée nationale nouvelle », « l'armée de la victoire française ». Dans cette perspective, les FTP, attentifs à préserver leur spécificité tactique et organisationnelle, se considèrent toujours comme les « soldats d'élite » des FFI¹⁷. Le 30 août, à la Mutualité, leur responsable, le colonel « André » Ouzoulias réitère le mot d'ordre : « être les meilleurs ! ». En vue de « créer l'élan » : les 2 et 3 septembre, près de mille volontaires du 1^{er} régiment de Paris, future « colonne Fabien » du nom du jeune colonel à sa tête, quittent la capitale pour combattre avec la 1^{ère} Armée américaine¹⁸.

Expériences différenciées aux risques des malentendus et des clivages

On l'aura compris, toutes considérations politiques mises à part, si l'amalgame s'impose comme une nécessité militaire, sa mise en œuvre ne va pas de soi. De Gaulle en convient dans ses Mémoires¹⁹. Ainsi les « 'Français libres' conservaient, vis-à-vis de quiconque, une fierté assez exclusive », tandis que les « hommes de la clandestinité, longtemps traqués, fiévreux, miséreux, auraient volontiers prétendu au monopole de la résistance » et que les « régiments d'Algérie, du Maroc et de Tunisie (...) se montraient unanimement ombrageux de leur esprit de corps ».

¹⁵ Instruction du 29 août 1944.

¹⁶ Le 6 septembre, le général Koenig, gouverneur militaire de Paris, inquiet devant la tournure des événements, instaure l'état de siège.

¹⁷ Selon l'organe du Front national, *La Marseillaise* du 1^{er} septembre 1944.

¹⁸ M. Pigenet, *Les Fabiens, des barricades au front (septembre 1944-mai 1945)*, Paris, L'Harmattan, 1995.

¹⁹ C. De Gaulle, *Mémoires de guerre, Le Salut, 1944-1946*, Paris, Plon, 1959, p. 34-35.

Nombre de cadres FFI, toutes obédiences confondues, adoptent volontiers une posture d'avant-garde et se veulent les ferments d'une « régénération » militaire, en rupture avec les codes traditionnels, l'esprit « culotte de peau » et les offrandes à « Notre-Dame-la-Paperasse »... L'« armée de citoyens » qu'ils entrevoient se fonde sur les principes à l'honneur dans les maquis et les unités FFI. Partisans de cultiver les liens entre ces dernières et leurs régions d'origine, condition d'une insertion rénovée de l'armée dans la nation, leurs programmes de formation traitent des aspects sociaux de la reconstruction. Les consignes insistent sur le profil attendu de l'officier de demain qui, cessant d'être « un guerrier abstrait », sera « un citoyen armé capable d'adhérer à son pays et à son siècle »²⁰.

La mutation préconisée affecte les rapports hiérarchiques. « On était des copains, l'un d'entre nous dirigeait et puis c'était tout », résume un commandant de la colonne Fabien²¹. Ultime transposition du principe de la rotation des cadres appliqué dans la clandestinité, l'attribution des grades s'opère au gré des circonstances et de compétences régulièrement vérifiées. Sous-officier de réserve, tel FTP de la banlieue ouest de Paris nommé lieutenant à l'heure de conduire une compagnie à l'assaut du fort du Mont-Valérien, se retrouve capitaine pour encadrer les volontaires qui affluent. Elevé au grade de commandant au départ du bataillon constitué pour rejoindre le 1^{er} Régiment de Paris, il est tout aussi vite rétrogradé lieutenant sur le front de Moselle. Au jour le jour, le salut, marque classique de respect envers les supérieurs, s'accommode de bien des variantes. Attachés à leurs « chefs », les hommes ne sont pas moins imprégnés de convictions égalitaires. Le 20 octobre 1944, le colonel Fabien invoque « l'esprit qui doit animer une armée populaire (...) tant dans les rapports entre soldats et officiers que dans les écarts de soldes qui séparent les uns des autres ». En foi de quoi, les cadres sont invités à reverser une partie de leur solde à une caisse commune dont les recettes relèvent le prêt de la troupe. Quand un décret ministériel du 25 septembre fixe un rapport de 1 à 14, le barème établi dans la colonne Fabien le ramène de 1 à 5.

La variété des vêtements procède moins d'un quelconque défi à l'uniformité réglementaire. Equipées avec les moyens du bord, les unités FFI combinent tant bien que mal les paquetages des armées française, américaine ou britannique, les vestes vertes des chantiers jeunesse, voire bleues de la Milice. L'armement n'est pas moins disparate. Les formations FFI rencontrent, en tout état de cause, les pires difficultés à se faire reconnaître par les services de la capitale ou des régions. Cela vaut pour les dotations, l'enregistrement des morts, la prise en charge des blessés et de leurs ayants droit... Au sein des unités, les chefs improvisent de l'engagement des volontaires à la comptabilité et l'intendance en passant par la tenue de journaux de marche et des opérations. Au fil des semaines, la colonne Fabien

²⁰ D. Colon, *Une expérience d'humanisme militaire à la Libération. L'école militaire d'Uriage (1944-1946)*, Mémoire de DEA, IEP Paris, 1994, p. 81 ; cité par C. Miot, « Des 'chefs de bandes'. Les officiers FFI dans la 1^{ère} Armée française (1944-1945) » in *D'une guerre à l'autre*, 2012, <http://guerrealautre.hypotheses.org/175>

²¹ Entretien avec H. Du Buit, le 15 mars 1989.

étouffe ses structures, met sur pied son état-major et abandonne l'ancienne nomenclature et terminologie FTP à base de « triangles », de « détachements » et autres « groupes de trois ».

Leur expérience tactique ne prédispose guère les FFI, par ailleurs, aux contraintes et exigences des fronts de la guerre « moderne ». Réputés ardents et courageux, praticiens du harcèlement, ils pâtissent du manque d'entraînement physique, accordent une confiance excessive à l'improvisation, se soucient peu de conserver le terrain et, « complexe de gens mal armés », sous-estiment la puissance de feu de l'adversaire²². A l'automne 1944, beaucoup l'admettent, à l'exemple du colonel Fabien qui, en prévision d'une « terrible guerre de partisans » en Allemagne tente de convaincre ses interlocuteurs « de l'intérêt qu'il y aurait à nous utiliser comme troupes spéciales de contre-guérillas »²³.

Dans ces conditions, les FFI ont « peur d'être désintégrés, mélangés avec l'Armée d'Afrique »²⁴. Celle-ci, avec ses « cadres pieds-noirs, franchement pétainistes »²⁵ n'a pas bonne presse parmi les volontaires. A la mi-septembre 1944, un tract anonyme au titre alarmiste - « Alerte aux FFI » - dénonce une « armée de 50 000 coloniaux encadrés d'officiers vichystes »²⁶. Les préjugés symétriques des « Africains » visent des « civils en armes », vite qualifiés de « faux héros » et de vrais « bandits rouges », voire de « terroristes »²⁷. Les plumes les plus compréhensives n'échappent pas aux clichés. Le biographe de Paul Gandoët, nommé à la tête de l'ancienne colonne Fabien, décrit un régiment de « communistes de tout crin »²⁸. Les officiers de la 1^{ère} Armée vivent mal la manière dont le général de Lattre conçoit l'amalgame et accueille les responsables communistes. En décembre, Pierre Villon, qui passe une semaine à l'état-major de la 1^{ère} Armée, est témoin de cette « indignation »²⁹. De Lattre, il est vrai, détonne dans son milieu. Un témoin, acteur de premier plan, note « la volonté de respecter les unités FFI » et ajoute que le général, « bien le seul, au début, à la considérer comme indiscutable », l'a « imposée à tous ses subordonnés, non sans peine »³⁰. Lors d'un entretien publié par l'organe lyonnais du Front national, le 9 septembre, de Lattre avait exposé sa vision de l'intégration des FFI : « Jamais nous ne ferons une absorption pure et simple des FFI (...) il y aura une synthèse à réaliser avec ce qu'ils représentent et ce que nous représentons... »³¹. Le général ne manque certes pas d'habileté, mais des années plus tard, il reviendra sur la « tendresse » et « l'admiration »³² ressentie à l'égard de volontaires qu'il

²² Rapport du capitaine Katz, le 24 novembre 1944, cité par M. Pigenet, *op. cit.*, p. 109.

²³ Exposé du colonel Fabien, le 2 octobre 1944, *idem*.

²⁴ Entretien avec L. Baudin, le 23 mai 1991.

²⁵ Entretien avec C. Fournier-Bocquet, le 22 novembre 1990.

²⁶ Rapport du général Molle, cité par J. de Lattre de Tassigny, *Histoire de la Première Armée française. Rhin et Danube*, Paris, Plon, 1949, p. 62-65.

²⁷ Entretien avec J.-P. Vigier, le 27 juin 1989.

²⁸ S. Douceret, *Paul Gandoët général*, Paris, Lavauzelle, 1987, p. 146.

²⁹ P. Villon, *Résistant de la première heure*, Paris, Editions sociales, 1983, p. 122.

³⁰ Conférence du général Molle vers 1948-1949, alors qu'il dirigeait Saint-Cyr, cité par G. Giraud, Exposé du général Aimé Molle sur l'amalgame des unités FFI dans la 1^{ère} Armée française, fin 1944, p. 12, museedelaresistanceenligne.org/musee/doc/pdf/85

³¹ Entretien avec Madeleine Braun, *Le Patriote* du 9 septembre 1944.

³² J. de Lattre de Tassigny, *Histoire de la Première Armée...*, *op. cit.*, p. 204.

était hors de question de décevoir au risque « laisser s'éteindre cette flamme admirable qui s'[était] allumée... »³³.

Peu ou prou, dans les unités, la fraternité de combat prévaut. Le lieutenant-colonel Gandoët, officier d'active, s'attache rapidement aux hommes placés sous ses ordres. A la suite d'une mission particulièrement difficile, il confie, ému, à un ancien FTP, « vos types sont formidables, avec eux on peut tout faire. A présent, c'est à la vie à la mort ! »³⁴. Il n'en va pas de même à Paris. Inspecteur général de l'Infanterie, le général Laffargue, oublieux du désastre de 1940, assène que « jamais faillite plus complète que celle du système FFI n'aura été enregistrée dans l'histoire militaire et guerrière de la France ». S'il concède qu'après le franchissement du Rhin, le nouveau 151^e RI a fait « figure honorable », c'est pour ajouter aussitôt que l'unité « n'était plus un régiment inutilisable Fabien, mais un autre 8^e RTM »³⁵.

Modalités : les schémas à l'épreuve du réel

Le poids des contraintes

Urgences et rapports de forces

Pressé de reconstituer les forces de la 1^{ère} Armée, de Lattre revendique un amalgame expérimental³⁶. Au terme de tâtonnements, le général exclut à la fois l'intégration de bataillons isolés au sein de régiments « africains » et la formation de division FFI³⁷, mais opte pour le regroupement d'unités FFI avec maintien d'une partie de l'encadrement d'origine, renforcé aux échelons décisifs par des officiers d'active. Il s'agit d'organiser, en ligne, le « blanchiment » des bataillons coloniaux, essentiellement sénégalais, et le « rajeunissement » des divisions de tirailleurs nord-africains.

L'aspect pratique et militaire de la question n'est pas dénué, on le sait, de portée politique. Assuré d'avoir pris la main, de Gaulle conforte ses positions. Le 26 septembre, il ramène l'état-major national FFI au rang de simple Direction FFI dont l'autorité, au sein du ministère de la Guerre, ne saurait faire illusion. Dans les casernes réquisitionnées à la Libération, les recrutements directs s'étiolent. Ce tarissement signe l'abandon de l'objectif d'ériger les FFI en « noyau » de l'armée nouvelle. Reste à réussir leur greffe dans l'armée « régulière ». De Gaulle consent, ici, à des compromis secondaires. Il demande ainsi au général Billotte de

³³ *Le Patriote* du 9 septembre 1944.

³⁴ Entretien avec C. Fournier-Bocquet, le 22 novembre 1990.

³⁵ Rapport au ministre de la Guerre, le 22 février 1945. SHAT, 6P2. Pour mémoire, le général, proche de Weygand en 1940, sera mis en disponibilité après avoir témoigné en faveur de l'ex-maréchal Pétain lors du procès de celui-ci.

³⁶ J. de Lattre de Tassigny, *Histoire de la Première Armée...*, op. cit., p. 202.

³⁷ A l'exception de la division FFI des Alpes, dont nombre de cadres appartiennent, il est vrai, à l'ORA, issue de l'armée d'active.

mettre sur pied la 10^e division d'infanterie avec les FFI de la région parisienne, qu'il éloigne au passage de la capitale³⁸, et lui adjoint le colonel *Rol-Tanguy*, leur ancien chef régional. Sur le front, cependant, l'EMGG exige et obtient, à la mi-octobre, le retrait du Groupement tactique de Lorraine et de ses 3 000 volontaires commandés par le colonel Fabien³⁹.

Le dernier acte de la normalisation se joue au début 1945. Le 7 janvier, de Gaulle demande au général de Lattre de « liquider tous ceux des officiers supérieurs venant des FFI qui se révèlent incapables et cela fait beaucoup »⁴⁰. Indice du chemin parcouru depuis août 1944, le PCF, à sa manière, ne dit pas autre chose. Le 21, André Marty, alors en charge des questions militaires, recommande d'« en finir avec cette mosaïque qui accole les FFL, l'armée d'Afrique, les FFI, les FFO »⁴¹. Sans précaution excessive, le secrétaire du Parti prône « un seul uniforme sans les signes cabalistiques » et se prononce en faveur d'une force qui, « ni armée rouge » « ni armée populaire », sera « sous l'autorité unique » du gouvernement de la République.

Ces clarifications ne préjugent pas de l'attitude américaine confrontée, en outre, aux divergences entre le général de Lattre et Paris quant aux besoins en équipements des troupes françaises. Imprudemment, le chef de la 1^{ère} Armée s'autorise à discuter directement avec le général Devers des besoins des dizaines de milliers de FFI sous son commandement afin de les rendre rapidement opérationnels⁴². Telle n'est pas la priorité de l'EMGG, surtout désireux d'accroître le nombre des nouvelles divisions. Irrité par ces demandes contradictoires, Eisenhower suspend, du 14 janvier au 9 février, la livraison de fournitures aux bataillons FFI de la 1^{ère} Armée.

Jeux d'échelles et des points de vue

Les fronts éclatés

Au cœur de l'hiver 1944-1945, les FFI sont désormais engagés sur plusieurs fronts métropolitains, très divers quant aux missions assignées et aux moyens attribués. En plus de la 1^{ère} Armée et de son excroissance alpine, il faut compter avec les « poches » de l'Atlantique et de la Manche dans lesquelles se sont repliées des forces allemandes dans l'attente d'une éventuelle contre-offensive. Depuis le 14 octobre, le général de Larminat commande le Détachement de l'armée de l'Atlantique qui, avec 38 000 FFI, fait face à 100 000 Allemands encerclés dans six ports. Un temps, Fabien envisage d'y transférer son unité éloignée du front, solution préférée alors au versement dans la 1^{ère} Armée, jugée trop classique⁴³. Une décision du 10 novembre tranche néanmoins en faveur de cette dernière. C'est chose faite un mois plus tard où la 1^{ère} brigade de Paris, sa énième dénomination,

³⁸ P. Billotte, *Les temps des armes*, Paris, Plon, p. 334-335.

³⁹ M. Pigenet, *Les Fabiens...*, *op. cit.*, p. 46 et suivantes.

⁴⁰ Archives nationales, 3AG4/74.

⁴¹ Intervention citée par P. Buton, *op. cit.*, p.185.

⁴² Général J. Delmas, *art. cit.*, p. 420.

⁴³ Note du 1^{er} bureau de l'EMGG, le 13 novembre 1944. SHAT, 13 P 77.

occupe le flanc droit de la 9^e DIC pour relever les 21^e et 23^e RIC. Le 27, Fabien et son état-major meurent dans l'explosion d'une mine. L'officier d'active dépêché pour prendre le commandement de l'unité se heurte à l'« hostilité sourde » des volontaires jusqu'à l'arrivée du colonel Jaeger-Michelin, un ancien FTP⁴⁴.

La troupe

A la base, les volontaires ignorent le détail des tensions politico-militaires, mais les devinent et en subissent les effets. Comment pourrait-il en aller autrement quand ils constatent, chaque jour, les conséquences cruelles de leur infériorité statutaire et matérielle ? C'est flagrant face aux GI's, mais la disparité d'équipement avec les recrues de la 2^e DB avive le malaise. Au point, dans certains cas, d'entraîner des « désertions » aux allures de débauchage. Passé du GTL à la 2^e DB, Alphonse Boudard explique : « j'étais certain d'être équipé, soldé, chaussé... »⁴⁵. Sur le front, les soldats de l'Armée d'Afrique traitent de haut les volontaires. L'expérience antérieure de la guerre pèse lourd dans cette attitude. Les FFI apprennent vite, pourtant. Selon les normes de 1940, pas moins de 18 mois auraient été nécessaires pour les instruire. En 1944, 4 mois suffiront aux FFI de la 10^e DI⁴⁶.

Cette « militarisation » rondement menée banalise les comportements. Les ex-FTP du 151^e RI entonnent volontiers le *Chant des Africains*. Surtout, l'unité, traumatisée par la reprise en main à l'œuvre dans la 1^{ère} Armée, manifeste une incompréhension croissante envers « l'arrière » avec lequel les liens étroits initiaux se sont considérablement distendus depuis novembre. Tour à tour impatients, inquiets ou « écoeurés » du bon temps que seraient censés prendre, dans la capitale, les « planqués », « zazous », trafiquants et autres « collabos », les volontaires parisiens se prennent à rêver d'un « grand nettoyage »⁴⁷. Gagnés par la crise morale qui sévit, vers la Noël 1944, parmi les anciens de l'Armée d'Afrique convaincus de l'indifférence du pays et des « civelots » à l'égard du front, des volontaires se replient à leur tour sur les solidarités élémentaires des combattants. Les « poilus » pointent sous les FFI. Sans dissiper les préjugés et les clivages internes. Selon un rapport malveillant, le terme de « FFI » tiendrait lieu d'injure chez les tirailleurs marocains⁴⁸. Plus objectif, le contrôle postal relève les plaintes des tabors et des goumiers contre l'incompétence des officiers FFI⁴⁹.

Les officiers : l'échelon litigieux

Les critiques ciblent en priorité les cadres FFI, dont les officiers d'active contestent les aptitudes et les galons. L'« inflation » de ces derniers n'est pas niée au sommet de la

⁴⁴ M. Pigenet, *Les Fabiens...*, op. cit., p. 50 et suivantes.

⁴⁵ Entretien avec Alphonse Boudard, le 5 avril 1991.

⁴⁶ P. Billotte, op. cit., p. 330.

⁴⁷ M. Pigenet, op. cit., p. 199-203.

⁴⁸ Selon le général Laffargue, irréductiblement hostile aux FFI. Rapport du ministre de la Guerre, le 22 février 1945.

⁴⁹ Contrôle postal du 3^e GTM. SHAT, 10 P223.

hiérarchie FFI⁵⁰, mais « l'usurpation de grades » décriée procède aussi de considérations corporatistes parmi des militaires en peine d'avancement. Si, dans l'armée régulière, on compte 3,9 % d'officiers et 12 % de sous-officiers, les proportions peuvent atteindre le double dans des formations FFI. Pas systématiquement, toutefois, ni de façon continue. Au sein de la colonne Fabien, les pourcentages respectifs passent ainsi de 4,9 % et 13,9 %, à la mi-septembre, à 6,2 % et 21,4 %, en janvier 1945, puis reculent à 3,9% et 18,4 % à la fin mars⁵¹.

Le 28 août 1944, une note du ministère de la Guerre a certes fixé les modalités de vérification des grades FFI obtenus à « titre fictif » par des commissions départementales. Ceux qui souhaitent s'engager pour la durée de la guerre conservent temporairement leurs galons jusqu'au grade de lieutenant-colonel, mais doivent suivre un stage de formation au terme duquel une sélection sera effectuée.

En février 1945, Paris précipite le passage des derniers centres d'instruction institués par les commandants régionaux FFI sous le contrôle exclusif des régions militaires. Le 20, l'École des cadres de Rouffach commence à recevoir les fournées de FFI – près de 5 000 officiers au total - pour des stages courts, mais intensifs, de préparation au combat. Aux dires de beaucoup, le séjour parachève simultanément le remodelage des volontaires selon les normes traditionnelles. Exercices à balles, grenades et obus réels, sanctions, vexations et brimades se succèdent. Au sortir du « laminoir », constate désabusé un ancien adjoint de Fabien, « nous n'étions pas mieux formés, mais plus intégrés...»⁵². De retour au front, les rescapés des mesures de renvois pour « inaptitude » – près de la moitié de certaines promotions -, se plient aux mutations et rétrogradations, souvent brutales et humiliantes, cependant que les sous-officiers d'active reversés dans les unités FFI tiennent leur rôle de « chiourme » sans laquelle, selon un témoin, « la discipline n'est qu'une vue de l'esprit »⁵³.

Conclusion : victoire et restauration

En quelques mois 289 formations FFI ont été réorganisées en bataillons, de 400 à 800 hommes, et régiments, de 1 500 à 3 000 soldats. Le Corps franc Pommiès, parti du Sud-Ouest, est devenu le 49^e RI affecté à la 9^e DIA. Formés de FFI issus de l'Armée secrète, les régiments du Morvan et de Franche-Comté ont fusionné dans le 27^e RI, rattaché à la 4^e DMM. La colonne Fabien s'est stabilisée en 151^e RI, de la 2^e DIM, tandis que la brigade du

⁵⁰ Note n° 783 du général FFI Malleret-Joinville, le 9 octobre 1944, citée par R. Michalon, art. cit., p. 616.

⁵¹ M. Pigenet, *Les Fabiens...*, op. cit., p. 160.

⁵² Témoignage d'André Prenant.

⁵³ Témoignage écrit, archives A. Boudard.

Languedoc forme le 80^e RI, le régiment Corrèze-Limousin le 9^e zouave, etc. L'écrasante majorité des nouvelles unités - 83 sur 113 – a rejoint la 1^{re} Armée⁵⁴.

En mai 1945, de Lattre évalue à 137 000 le nombre des « amalgamés » de la 1^{ère} Armée, soit un gros tiers du total des FFI de la Libération et plus du double des volontaires de la mi-octobre⁵⁵. « Opération essentielle, mais transitoire »⁵⁶, l'amalgame conserve son caractère exceptionnel, mais participe dorénavant davantage du défi logistique et tactique que de l'ambition politique et stratégique. Indépendamment des illusions de l'été 1944, les projets d'armée nouvelle se sont évanouis. Pour l'essentiel, la nouvelle armée française se reconstruit sur les fondations de l'institution d'antan. Il s'en faut que le processus soit achevé à l'heure de la capitulation allemande, au grand dam de l'Inspecteur général de l'Infanterie qui estime que « trop de formations sont imprégnées de bacilles et de virus »⁵⁷. « Qu'il s'agisse de taudis ou d'unités, ajoute-t-il, on doit démolir puis rebâtir » une troupe « saine, unie, toute à son devoir militaire », et respectueuse des « principes toujours en vigueur au ministère de la Guerre ». Si la confidentialité du rapport libère son auteur de toute précaution, le ministère de la Guerre, l'outrance du ton en moins, agit dans le même sens.

Le 23 avril 1945, une instruction rappelle la précarité des galons FFI et prépare une nouvelle vague épuratrice. Le texte, indifférent aux fonctions et missions exercées dans la clandestinité, puis au front, privilégie l'appartenance antérieure à l'armée d'active ou de réserve. Dans l'affirmative, les cadres FFI retrouvent en conséquence leurs grades d'avant le Résistance. En clair, sont rétrogradés. Les autres officiers ne pourront être promus, sauf « cas de services éclatants rendus au front et à titre tout à fait exceptionnel ».

Avec le retour à la paix en Europe, l'armée « proliférante et macrocéphale »⁵⁸, forte, en mai, de près de 1,3 million d'hommes pour sa seule composante terrestre, s'apprête à changer de format. Les programmes tablent sur une réduction à 700 000 hommes en moins d'un an⁵⁹. La démobilisation répond d'ailleurs aux attentes du gros des volontaires, précisément « engagés pour la durée de la guerre ». La question est plus complexe pour les cadres FFI d'origine populaire, auxquels l'armée offre une opportunité inespérée de promotion sociale. Las, les enquêtes de la Sécurité militaire nourrissent les réticences de « l'armée de Baden-Baden »⁶⁰. Déjà sévèrement étrillés par les procédures de sélection développées depuis septembre 1944, les officiers FFI font les frais des critères, explicites ou occultes, de

⁵⁴ Lieutenant-colonel Michalon, art. cit., p. 621.

⁵⁵ J. de Lattre de Tassigny, *Histoire...*, op. cit., p. 194.

⁵⁶ M. Vaïsse, « La naissance de la nouvelle armée française », www.institut-strategie.fr/ihcc_44prov_Vaïsse.html

⁵⁷ Rapport du général Laffargue sur la réorganisation de l'infanterie, le 19 mai 1945. SHAT, 6 P17.

⁵⁸ M. Vaïsse, « La naissance... », art. cité.

⁵⁹ C. de Abzac-Epery, « Epuration, dégagement, exclusions. Les réductions d'effectifs dans l'armée française (1940-1949), XXe siècle. *Revue d'histoire*, n° 59, juillet-septembre 1998, p. 62-75.

⁶⁰ C. Tillon, *Les FTP*, Paris, Julliard, 1962, p. 593.

dégagement. Moins de 3 600⁶¹ – 3 585 – réussissent à intégrer l'armée entre 1945 et 1948. Intégration fragile, car dès 1947 leurs effectifs fondent à 2 000, dont le détail des biographies trahit souvent, derrière l'étiquette FFI, la réalité de solides traditions militaires familiales renouées après l'interruption de la défaite et de l'occupation.

Convaincu des atouts d'un renouvellement tempéré et sous contrôle de l'armée, le général de Lattre marque à nouveau sa différence. Ainsi appuie-t-il personnellement l'admission dans l'armée active, « sans stage préalable » et avec maintien de son grade temporaire de lieutenant-colonel, de *Rol-Tanguy*, dont le chef de la 1^{ère} Armée évoque en termes chaleureux les qualités, le passé dans les Brigades internationales, la Résistance et le 151^e RI « où il a trouvé vivant le souvenir de son camarade de combat, le colonel Fabien »⁶².

Le caractère exceptionnel d'une telle bienveillance témoigne de la précocité de la « restauration » à l'œuvre dans l'armée où tout est dit en 1945, soit deux ans avant les futures ruptures politiques et sociales. Est-ce à dire que, dès ce moment, l'expérience de l'amalgame a vécu? Pour y répondre, il conviendrait de s'interroger sur les nouvelles missions dévolues à l'armée au moment où le corps expéditionnaire en Extrême-Orient lie la lutte contre le Japon à la défense de l'Empire. Il faudrait aussi quitter les hautes sphères de l'institution pour plonger au cœur des unités. Sur ce dernier point, les archives se font l'écho, ici et là, d'avis plus nuancés, à l'exemple de ce courrier dans lequel un sous-lieutenant d'active souligne l'influence positive de l'esprit maquisard sur l'armée traditionnelle⁶³. L'officier se félicite de ce que dans les relations hiérarchiques, le principe d'obéissance aux ordres parce que ce sont des ordres glisse vers une entente tacite des inférieurs et des supérieurs à base d'initiatives et de bonne volonté : « assez dangereux, conclut-il, mais dans l'ensemble ça marche pas mal ».

⁶¹ Débat, Assemblée nationale, le 20 mai 1949, cité par R. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français, 1940-1945*, Paris, Seuil, 2008, p. 441.

⁶² Dossier présenté le 26 juillet 1945, cité par R. Bourderon, *Rol-Tanguy*, Tallandier, 2004, p. 540.

⁶³ Lettre du sous-lieutenant Chambaud (3^e DIA), le 31 janvier 1945. SHAT, DAT, 10 P223.